

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)– Cursus Complet

Mis à jour le 9 janvier 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Admission au jury de sélection

Public visé

Salariés ou Demandeurs d'emploi
dans le cadre d'un Congé de
Formation, de reconversion...

Rythme

Temps plein

Durée en centre

770 heures

Validation

Le Diplôme d'Etat Auxiliaire de
Puériculture s'obtient par la
validation de l'ensemble des blocs
de compétences acquis en
formation théorique et pratique et
en milieu
professionnel, selon les critères
définis dans le référentiel de
certification.

Le jury d'attribution du Diplôme
d'Etat Auxiliaire de Puériculture
est la DREETS.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Evaluations en centre de formation
et
Evaluations des compétences en
milieu professionnel

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Contenu

Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Module 1bis : Activité d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale
- Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

- Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne
- Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
- Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Module 9 : Traitement des informations
- Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques
- Période en milieu professionnel : 770 heures

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation professionnelles à partir des expériences professionnelles des apprenants ou d'expériences concrètes
- Exercices pratiques sur plateau technique et simulations
- Suivi Pédagogique Individualisé
- Travaux Personnels Guidés

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)– Cursus Complet

– Accompagnement Pédagogique Individualisé

Profil des intervenants

Formateurs permanents IPDE de l'IFAP, professionnels ayant une qualification en lien avec les thématiques et sujets traités (Educateur de jeunes enfants, sages-femmes, IDE, IPDE, etc.)

Durée

En centre : 770 heures En milieu professionnel : 770 heures

Délais et modalités d'accès

Admission sur sélection : dossier et entretien.

Période d'inscription de janvier à juin : contacter l'institut de formation

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019